Appel à Candidature pour le festival de Pineda du 29 avril au 1er mai 2023

Nom de la troupe :

N° FNCTA :

Nom du spectacle proposé :

Auteur :

Genre :

Durée (en minutes) :

Metteur en scène :

Nombre de comédiens / comédiennes : ___ / ___

Nombre de techniciens plateau / son / lumière : ___ / ___ / ___

Si troupes de jeunes, préciser la tranche d'âge :

Dimensions plateau nécessaires (L x p x h (en m)) :

REGLES DE L' ECHANGE

Les membres des troupes candidates pour participer à l'échange transpyrénéen régi par la charte de partenariat s'engagent :

- à proposer un spectacle aussi visuel que possible et à avoir un dispositif (flyer surtitrage traduction , résumé de l'intrigue) qui facilite la compréhension du spectateur
- à être présents sur la manifestation catalane dans la durée
- à ne pas être seulement comédiens de sa troupe mais aussi le spectateur des autres troupes du festival

Les candidats seront souverainement sélectionnés par l'Union Régionale avant soumission à la fédération catalane.

Dans le cadre de ces échanges, les frais inhérents à ces déplacements sont répartis comme suit :

1. Hébergements et repas sur la durée du festival et droits d'auteurs pris en charge par l'association catalane
2. Déplacements remboursés par l'URmp selon les règles définies ci-dessous :
    - 4 personnes par véhicules un maximum de 2 véhicules
    - **Le défraiement ne doit pas dépasser 600€**
    - Distance aller-retour calculée selon l'estimation du site www.viamichelin.fr pour un parcours entre le lieu de domiciliation de l'association et le lieu de la programmation catalane (autoroutes en sus sur justificatifs).

Il est entendu que ce processus ne concerne que les comédiens et techniciens indispensables aux spectacles et à jour de leur licence FNCTA (tout autre accompagnateur ne saurait être pris en charge).

J'accepte les règles édictées par ce manifeste et m'engage à les respecter.

Bon pour accord

NOM
Prénom
En qualité de :

Fait à , le . Signature :